

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 00274 Numéro SIREN : 510 537 954 Nom ou dénomination : AB PHYTOPATRIMOINE
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2023 sous le numéro de dépôt 19381

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2022	30/06/2021
Immobilisations incorporelles	7 477 787	
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	7 471 681	
Immobilisations corporelles	17 853 627	
Immobilisations financières	740 680	
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	26 072 094	
Stocks et en-cours	5 375 883	
Clients et comptes rattachés	23 796 394	
Autres créances et comptes de régularisation (4)	4 877 485	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	890 319	
Actif circulant	34 940 081	

Total Actif **61 012 175**

Passif	30/06/2022	30/06/2021
Capital (1)	170 000	
Primes (1)		
Réserves et résultat consolidés (2)	4 495 351	
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	4 665 351	
Intérêts minoritaires		
Provisions	58 163	
Emprunts et dettes financières	27 787 930	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 269 913	
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	16 230 818	
Dettes	56 288 661	

Total Passif **61 012 175**

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

**CONTRÔLÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL**

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Compte de résultat Consolidé

En EUR	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	79 828 677	
Autres produits d'exploitation	4 778 954	
Achats consommés	24 770 565	
Charges de personnel (1)	35 699 757	
Autres charges d'exploitations	14 461 932	
Impôts et taxes	1 256 263	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 513 000	
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	1 906 114	
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	1 906 114	
Produits et charges financières	-389 450	
Produits et charges exceptionnelles	-177 890	
Impôts sur les résultats	266 785	
Résultat net des entités intégrées	1 071 989	
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	1 071 989	
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	1 071 989	
Résultat par action	630,58176	
Résultat dilué par action	630,58176	
(1) Y compris participation des salariés		

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Variation capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-1	170 000	2 054 091	1 369 270		3 593 361	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		1 369 270	-1 369 270			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N			1 071 989		1 071 989	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	170 000	3 423 361	1 071 989		4 665 350	

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Tableau flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net consolidé	1 071 989	
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	6 128 061	
Variation des impôts différés	41 519	
Plus-values de cession, nettes d'impôt	435 500	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	7 677 069	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-3 401 786	
<i>Dont stocks</i>	-2 584 061	
<i>Dont créances d'exploitation</i>	-5 603 896	
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	4 786 171	
<i>Dont Intra-groupe</i>		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 275 283	
Acquisition d'immobilisations	-12 477 812	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètres	-1 496 776	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-13 974 588	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-3 172 507	
Dividendes en intragroupe	3 172 508	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	10 599 256	
Remboursements d'emprunts	-6 993 235	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 606 022	
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-6 093 283	
Trésorerie d'ouverture	5 944 618	
Trésorerie de clôture	-148 665	

AB PHYTOPATRIMOINE AB2P

Société à Responsabilité Limitée au capital de 170.000 euros
Siège Social : Saint-Louis – 84250 LE THOR
510.537.954. R.C.S. AVIGNON

---oOo---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 DECEMBRE 2022

RAPPORT DE GESTION DU GERANT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Chers associés

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le **30 juin 2022**.

Les convocations habituelles vous ont été adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le contrôle des comptes consolidés de l'exercice écoulé par vos Commissaires aux Comptes permettra de vous donner lecture du rapport sur les comptes consolidés.

Les comptes qui vont vous être soumis ont été établis en conformité avec la loi n° 85-11 du 03 Janvier 1985 et ses deux décrets d'application du 17 Février 1986 et 17 Janvier 1990.

Ces comptes consolidés ont été établis en conformité avec le règlement n° 99.02 homologué par arrêté du 22 Juin 1999.

I. Situation de nos Sociétés au cours de l'exercice écoulé

SARL « AB2P » (exercice 30/06/2022)

Le chiffre d'affaires, Hors Taxes, s'est élevé à **7.319 Euros** contre 0 Euro pour l'exercice précédent d'une durée de 18 mois.

Le résultat de l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de **2.771.346 Euros**, contre un bénéfice de **54.510 euros** pour l'exercice précédent d'une durée de 18 mois.

Notons les acquisitions suivantes depuis la clôture de l'exercice.

- Groupe SCANDELLA- PAYSAGES (93)

SITUATION DE NOS FILIALES SITUEES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, notre Société a établi des comptes consolidés avec les Sociétés suivantes :

- La SASU « **SERPE** » au capital de 260.000 Euros, dont le siège social est à LE THOR (84250) ZA la Cigalière -130 Allée du Mistral ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 345.154.694

Dont nous détenons 100 % du capital

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **70.373.674 euros** alors qu'il était de **51.975.383 euros** hors taxes pour l'exercice précédent.

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par un bénéfice de **1.095.609 euros**, alors que celui-ci était de **930.088 euros** pour l'exercice précédent

Activité

Les faits principaux de l'exercice sont les suivants :

- Notons la fusion avec la société « TP TELECOM-SERPE RAIL » rétroactive au 1er juillet 2021.
- Développement de l'activité d'annonce pour les chantiers SNCF.
- Développement des chantiers SNCF en Ile de France.
- Nouveaux périmètres par région pour intégrer la nouvelle activité Rail Route.
- Pertes importantes en région Rhône-Alpes.

Les perspectives pour l'année 2023

- Ouverture d'une agence à La Rochelle.
- Stabilisation des activités sur l'ensemble des périmètres.
- Redressement de la région Rhône-Alpes avec le recrutement d'un nouveau responsable de région.
- La SASU « **SOCIETE d'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE ESPACES VERTS SEM ESPACES VERTS** » au capital de 124.500 Euros, dont le siège social est à PLAISIR (78370) 36 rue Paul Langevin -ZI des Ebisieres ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 300.096.385.

Dont notre filiale la société « **SERPE** » détient 100 % du capital

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **7.615.773 euros** alors qu'il était de **6.387.890 euros** hors taxes pour l'exercice précédent.

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par un bénéfice de **376.407 euros**, alors que celui-ci était de **388.731 euros** pour l'exercice précédent.

Activité

Les faits principaux de l'exercice sont les suivants :

- Poursuite de la croissance interne. Rentabilité dégradée sur le secteur de la taille architecturée.
- Développement du secteur décoration florale.

Les perspectives pour l'année 2023

- Baisse de rentabilité suite au changement de la direction opérationnelle.
- La SASU « **FORENERGIE** » au capital de 45.000 Euros, dont le siège social est à LE THOR (84250) ZA la Cigalière -130 Allée du Mistral ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 533.967.360.

Dont nous détenons 100 % du capital.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **0 euros** alors qu'il était de 0 euro hors taxes pour l'exercice précédent.

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par une perte de **-5.083 euros** contre une perte de **- 4.059 euros** pour l'exercice précédent.

- La SASU « **DUCONGE PEREIRA** » au capital de 12.000 Euros, dont le siège social est à St MEDARD d'EXCIDEUIL (24160) Lieudit Le Chateau ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX sous le numéro 433.163.573.

Dont nous détenons 100 % du capital.

Société acquise le 30 Mars 2022.

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **2.427.825 euros** alors qu'il était de **1.672.411 euros** hors taxes pour l'exercice précédent. (Exercice de 9 mois).

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par une perte de **-339.776 euros**, contre une perte de **-24.762 euros** pour l'exercice précédent.

Ces comptes consolidés, que nous soumettons à votre approbation, font ressortir les résultats principaux suivants :

ACTIF NET IMMOBILISE	26.072.094 €
ACTIF CIRCULANT ET CHARGES CONSTATEE D'AVANCES	34.940.081 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.906.114 €
PRODUITS FINANCIERS	2.884 €
CHARGES FINANCIERES	386.566 €
RESULTAT FINANCIER	(389.450) €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	29.749 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	207.639 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(177.890) €
RESULTAT DU GROUPE	1.071.989 €

II. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport

La tendance de l'activité de nos filiales est satisfaisante dans un contexte économique toutefois difficile.

III. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Nous stabilisons notre politique de croissance externe.

IV. Prise de participations

Notre Société a pris les participations suivantes :

Au cours de l'exercice

- DUCONGE PEREIRA

Depuis la clôture de l'exercice

- CEPEE MCB-SCANDELLA PAYSAGES

Nous allons maintenant vous présenter en détail, les comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Nous restons à votre disposition pour vous donner tous les renseignements et toutes les informations que vous pourriez juger utiles.

Lecture va maintenant vous être donnée des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous invitons à voter, l'approbation des comptes consolidés.

Le 15 Novembre 2022

LE Gérant
Monsieur Armand WIEDEMANN-GOIRAN.

CEPEE MCB-SCANDELLA PAYSAGES
A L'ON

Socaudit
groupe COREX

SOCAUDIT

Commissaire aux Comptes titulaire
250 Allée du Petit Gigognan
84000 AVIGNON

TALENZ
AUDIT

TALENZ ARES AUDIT

Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

AB PHYTOPATRIMOINE

SARL au capital de 170 000 €
Siège social : ZAC Saint Louis
84250 LE THOR
RCS AVIGNON 510 537 954

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2022

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2022

Aux associés de la société AB PHYTOPATRIMOINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 30 juin 2022, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AB PHYTOPATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 4.1 méthodologie générale » de l'annexe des comptes consolidés concernant la présentation de comptes sans comparatif avec l'exercice N-1, en application de l'article 121-3 du règlement CNC 2020-01.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note de « 5.4 immobilisations corporelles » fait état des modalités de retraitement des contrats de crédits-bails dans les comptes consolidés,

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces retraitements et de leur impact sur les états financiers consolidés.

- Les notes « 5.2 Ecart de première consolidation » et « 5.3 Test de dépréciation des écarts » mentionnent les modalités de détermination des écarts d'acquisition, pour un montant net figurant au bilan au 30 juin 2022 de 7 471 681 €.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur actuelle des écarts d'acquisition constatés sur les filiales du groupe et des éventuelles pertes de valeur de ces actifs.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Gérant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

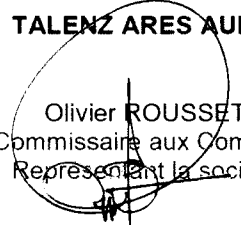
Fait à Avignon, le 6 décembre 2022.

Les Commissaires aux Comptes

SOCAUDIT


Sébastien JONQUIERE
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TALENZ ARES AUDIT


Olivier ROUSSET
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

GROUPE AB2P-SERPE

COMPTES CONSOLIDÉS

30 juin 2022

Banque Chaix

— Domiciliations bancaires —

Banque Palatine

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille et membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

91 avenue de l'Arrousaire
BP 80622
84031 Avignon Cedex

Tél 04 90 13 88 50
Fax 04 90 88 33 70
infos@jca-experts.com

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

www.jca-experts.com

- SOMMAIRE -

Etats Financiers Consolidés

Bilan Consolidé	2
Compte de résultat Consolidé	3
Variation capitaux propres consolidés	4
Tableau flux de trésorerie consolidé	5

Notes aux Etats Financiers

Informations générales et description	6
règles et méthodes comptables	7
Organigramme	12
Liste des entités consolidées	13
Immobilisations incorporelles	14
Immobilisations corporelles	15
Immobilisations financières	16
Note sur les écarts d'acquisition	17
Stocks	18
Etat des créances	19
Etat des dettes	20
Provisions	21
Impôts sur les bénéfices	22
Engagements financiers	23
Autres informations	24

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2022	30/06/2021
Immobilisations incorporelles	7 477 787	
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	7 471 681	
Immobilisations corporelles	17 853 627	
Immobilisations financières	740 680	
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	26 072 094	
Stocks et en-cours	5 375 883	
Clients et comptes rattachés	23 796 394	
Autres créances et comptes de régularisation (4)	4 877 485	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	890 319	
Actif circulant	34 940 081	

Total Actif **61 012 175**

Passif	30/06/2022	30/06/2021
Capital (1)	170 000	
Primes (1)		
Réserves et résultat consolidés (2)	4 495 351	
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	4 665 351	
Intérêts minoritaires		
Provisions	58 163	
Emprunts et dettes financières	27 787 930	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 269 913	
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	16 230 818	
Dettes	56 288 661	

Total Passif **61 012 175**

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs



Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Compte de résultat Consolidé

En EUR	30/06/2022	30/06/2021
Chiffre d'affaires	79 828 677	
Autres produits d'exploitation	4 778 954	
Achats consommés	24 770 565	
Charges de personnel (1)	35 699 757	
Autres charges d'exploitations	14 461 932	
Impôts et taxes	1 256 263	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 513 000	
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	1 906 114	
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	1 906 114	
Produits et charges financières	-389 450	
Produits et charges exceptionnelles	-177 890	
Impôts sur les résultats	266 785	
Résultat net des entités intégrées	1 071 989	
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	1 071 989	
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	1 071 989	
Résultat par action	630,58176	
Résultat dilué par action	630,58176	
(1) Y compris participation des salariés		

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Variation capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-1	170 000	2 054 091	1 369 270		3 593 361	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		1 369 270	-1 369 270			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N			1 071 989		1 071 989	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	170 000	3 423 361	1 071 989		4 665 350	

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Tableau flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2022	30/06/2021
Résultat net consolidé	1 071 989	
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	6 128 061	
Variation des impôts différés	41 519	
Plus-values de cession, nettes d'impôt	435 500	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	7 677 069	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-3 401 786	
<i>Dont stocks</i>	-2 584 061	
<i>Dont créances d'exploitation</i>	-5 603 896	
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	4 786 171	
<i>Dont Intra-groupe</i>		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 275 283	
Acquisition d'immobilisations	-12 477 812	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètres	-1 496 776	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-13 974 588	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-3 172 507	
Dividendes en intragroupe	3 172 508	
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	10 599 256	
Remboursements d'emprunts	-6 993 235	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 606 022	
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-6 093 283	
Trésorerie d'ouverture	5 944 618	
Trésorerie de clôture	-148 665	



1 - Informations sur le Groupe

AB PHYTOPATRIMOINE (AB2P) est une société à responsabilité limitée de droit français.

La Société a été créée en 2008. Le siège social est situé à LE THOR . La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d' AVIGNON sous le numéro 510537954 . La société ne fait pas appel à l'épargne publique.

Les états financiers consolidés au 30 JUIN 2022 reflètent la situation comptable de AB2P et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros.

Le Groupe a publié pour la première fois au 30 juin 2022 des comptes consolidés établis selon le règlement 2020.01.

2 - Durée de l'exercice

Les présents comptes consolidés correspondent à la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 soit 12 mois.

3 - Informations relatives au périmètre de consolidation

La consolidation au 30 juin 2022 est composée de cinq sociétés intégrées globalement. Les filiales SERPE FORMATION et VEGETERRE ne sont pas intégrées dans la consolidation 2022. Leurs impacts sur les comptes sont non significatifs.

L'organigramme du groupe et la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentés en annexe.

4 – Principes et modalités de consolidation

4.1 – Méthodologie générale

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable depuis le 1^{er} janvier 2021.

En application de l'article 121-3 du règlement CNC 2020-01, le groupe AB2P en tant que groupe préexistant et nouvellement soumis à l'obligation d'établir des comptes consolidés à choisi de présenter des comptes sans comparatif avec l'exercice précédent.

4.2 – Application du règlement 2020-01

4.2.1 - Affectation de l'écart d'acquisition

Le règlement 2020-01 préconise des méthodes et règles de présentation des comptes consolidés.

Les présents comptes consolidés respectent ces règles, notamment en termes de présentation, ceci, à chaque fois que l'information revêt un caractère significatif.

Le règlement 2020-01 prévoit également l'évaluation des actifs et passifs identifiables, des sociétés acquises, à leur juste valeur. Conformément à l'article 282-22 du règlement 2020-01, le Groupe AB2P a affecté ses écarts d'acquisition non identifiables en fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est réalisé annuellement.

4.2.2 - Méthodes de référence

Les méthodes de référence préconisées par le règlement 2020-01 ont été appliquées chaque fois que l'information présente un caractère significatif.

La méthode de référence appliquée est la suivante :

➤ *Comptabilisation de l'engagement en matière de retraite ;*

4.3 – Principes et modalités de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe AB2P détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive, sont consolidées par intégration globale.

Tous les états financiers ont été établis en langue française et en Euros.

4.4 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

➤ Continuité de l'exploitation,



- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

4.5 – Informations sectorielles

Compte tenu des activités du Groupe AB2P , l'information sectorielle ne s'applique pas.

5 – Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

5.1 – Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires sont valorisés au coût d'acquisition et sont amortis sur 1 à 2 ans.

Le fonds de commerce figurant à l'actif du bilan consolidé est évalué à son coût historique enregistré lors de l'achat.

5.2 – Écarts de première consolidation

Les écarts constatés lors de la première consolidation sont, lorsqu'ils correspondent à des éléments identifiables, affectés aux actifs concernés et amortis sur la durée de vie de ces actifs.

Les écarts positifs non affectés sont inscrits au poste "écart d'acquisition".

Les écarts négatifs sont repris en résultat exceptionnel à la date de prise de participation.

Les écarts de première consolidation ont été déterminés à la date d'acquisition des filiales.

Les écarts de première consolidation sont affectés en fonds de commerce comme présenté dans le détail des immobilisations incorporelles.

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

5.4 – Immobilisations corporelles

Dans l'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 sur les actifs, il convient de préciser :

- *Que la comptabilisation détaillée des immobilisations satisfait aux critères de la méthode des composants,*
- *Que les durées et bases d'amortissement retenues correspondent aux durées d'utilisation et valeurs résiduelles estimées,*
- *Qu'aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre en 2005.*

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature	Durée
Agencements et aménagement des constructions et des terrains	2 à 7 ans
Installations techniques, Agencements	2 à 5 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans les comptes sociaux, les biens financés par crédit-bail ou location longue durée ne sont pas inscrits à l'actif et les redevances versées au titre de ces contrats sont comptabilisées en charges.

Ils sont retraités dans les comptes consolidés :

- A l'actif, pour les valeurs d'origine en comptabilisant les amortissements correspondants,



- Au passif, pour la dette restante due correspondante aux échéances à venir retraitées de la part charges financières.
- Au compte de résultat, par retraitement des redevances en amortissements et charges financières. Les durées d'amortissement varient de 3 à 5 ans. Les redevances ont été retraitées en dotations aux amortissements et charges financières sans impact résultat.

Les produits de cession des immobilisations corporelles ont été comptabilisés en autres produits d'exploitation compte tenu de l'activité régulière de cession d'actif. La valeur nette comptable des actifs est enregistrée est autres charges d'exploitation.

5.5 – Immobilisations financières

Elles sont enregistrées au prix d'acquisition. Lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

6 – Stocks et travaux en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en cours de production ont été évalués au prix de vent. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous activité et de stockage. Les travaux en cours ont été évalués selon la méthode de l'avancement.

7 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Les créances cédées au factor sont déduites des créances clients et augmente la trésorerie du groupe.

8 – Elimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

9 – Indemnités de départ en retraite

En application du règlement 20-01, les engagements mis dans l'annexe des comptes sociaux sont comptabilisés dans les comptes consolidés, pour un montant de 18 163 €.

Entité	Montant au 30/06/2022
SERPE	1 766
SEM	7 462
DUCONGE	8 935
TOTAL au 30/06/2022	18 163

Les engagements retraite n'ont pas été comptabilisés dans les comptes sociaux en provision pour charges au 30 juin 2022.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.22 %
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Âge de départ à la retraite : 65 ans.
- Turn over : élevé
- Table de mortalité retenue : INSEE

10 - Impôts différés

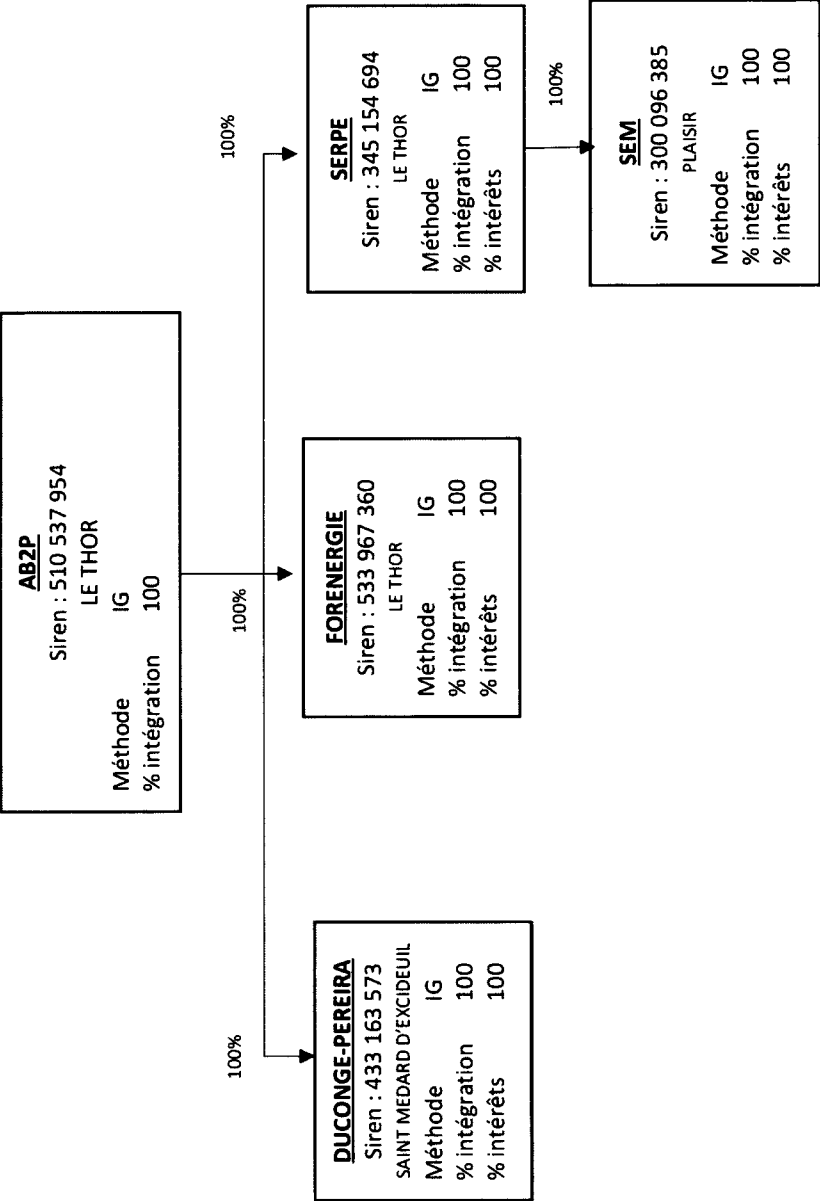
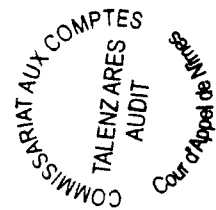
Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

11 – Conséquences de l'évènement COVID-19

L'évènement COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les années à venir.



Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Liste des entités consolidées

Sociétés Consolidées	30/06/2022	
	% de détention	% d'intérêts
- En intégration globale :		
AB2P	100	100
SERPE	100	100
SEM	100	100
FORENERGIE	100	100
DUCONGE	100	100

- **Variation de périmètre**
- **Entrée :**
 - DUCONGE : intégration au 01/01/2022.
- **Fusion :**
 - TPTELEC : absorbée par SERPE
- **Sortie :**

Néant
- **Variation d'intérêts :**

Néant

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	6 238 002			1 014 424	222 220	7 482 268
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	160 051	17 610	34 383			144 687
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	6 398 053	17 610	34 383	1 014 424	222 220	7 617 924

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	45 587		35 000			10 587
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	144 574	25 572	32 974			138 581
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	190 161	25 572	67 974			147 759

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	6 192 415		-35 000	1 014 424	222 220	7 471 681
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	15 477	-7 962	1 409			6 106
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	6 207 892	-7 962	-33 591	1 014 424	222 220	7 470 165

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	949 727	59 354	129	8 505		1 141 320
Installations techniques, matériel, outillage	2 197 319	956 816	1 037 666	1 095 003		7 218 151
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	17 818 657	8 949 256				26 767 913
Autres immobilisations corporelles	2 157 309	770 446	508 640	265 890		3 771 281
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	23 123 012	10 735 872	1 546 435	1 369 398		38 898 665

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	605 889	106 697	129	589		798 744
Installations techniques, matériel, outillage	1 776 942	469 790	622 147	1 005 993		6 237 140
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	6 346 553	5 039 372				11 385 925
Autres immobilisations corporelles	1 380 572	575 702	490 074	197 144		2 623 229
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	10 109 956	6 191 561	1 112 350	1 203 726		21 045 038

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	343 838	-47 343		7 916		342 576
Installations techniques, matériel, outillage	420 377	487 026	415 519	89 010		981 011
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	11 472 104	3 909 884				15 381 988
Autres immobilisations corporelles	776 737	194 744	18 566	68 746		1 148 052
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	13 013 056	4 544 311	434 085	165 672		17 853 627

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Immobilisations financières

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	75 194		13 953	2 761		64 001
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	57 582	83 040				140 622
Prêts	60 678	98 764				159 942
Autres immobilisations financières	249 555	137 961		1 420		394 936
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	443 009	319 765	13 953	4 181		759 501

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	11 221					11 221
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 600					7 600
Titres mis en équivalence						
Provisions	18 821					18 821

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	63 973		13 953	2 761		52 780
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	57 582	83 040				140 622
Prêts	60 678	98 764				159 942
Autres immobilisations financières	241 955	137 961		1 420		387 336
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	424 188	319 765	13 953	4 181		740 680

Informations sur les entités non consolidées

- VEGETERRE détenue à 100 % pour valeur de titres de 50 000€, capitaux propres 43 585 € dont résultat -14 280€
- SERPE FORMATION détenue à 100% pour une valeur de titres de 1000€, 1^{ère} année d'exercice.
- PHYTOSERPE AFRIQUE détenue 100 % pour une valeur de titres de 10 221€, titres dépréciés à 100 %. Nous n'avons pas d'informations financières.



Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Note sur les écarts d'acquisition

Détail des écarts d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	Valeur brute			
	30/06/2021	+	-	30/06/2022
SERPE	5 505 375	229 842		5 735 217
SEM	732 627			732 627
DUCONGE		1 014 424		1 014 424
TOTAL	6 238 002	1 244 266		7 482 268

ÉCART D'ACQUISITION	Amortissements/ Dépréciation				Valeur Nette au 30/06/2022
	30/06/2021	+	-	30/06/2022	
SERPE	45 587		35 000	10 587	5 724 630
SEM	/			/	732 627
DUCONGE	/			/	1 014 424
TOTAL	45 587		35 000	10 587	7 471 681

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Stocks

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	623 205	208 548				838 884
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	2 161 486	2 375 513				4 536 999
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs brutes	2 784 691	2 584 061				5 375 883

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	623 205	208 548				838 884
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	2 161 486	2 375 513				4 536 999
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs nettes	2 784 691	2 584 061				5 375 883



Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Autres titres immobilisés	140 622		140 622	
Autres Immobilisations financières	394 936		394 936	
Prêts	159 942	14 407	145 535	
Clients	24 708 160	23 722 638	985 522	
Créances fiscales	1 650 534	1 650 534		
Actif Impôts Différé	258 420	258 420		
Créances sociales	174 793	174 793		
Autres Créances	2 080 758	2 080 758		
Charges constatées d'avance	712 980	712 980		
TOTAL	30 281 145	28 614 530	1 666 615	

Les impôts différés actif correspondent à la fiscalité activée sur des reports déficitaires pour 242 059 €, la non-déductibilité fiscale des provisions pour engagement retraite pour 4 814 € et le retraitement des écarts temporaires pour 11 547 €.

La comptabilisation à l'actif de l'impôt différé étant faite sous les conditions suivantes :

- les pertes des exercices antérieurs résultent de circonstances exceptionnelles.
- la probabilité de nette amélioration des résultats futurs.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut au 30/06/2022	Dont à 1 an au plus	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Etablissements de Crédit	11 429 490	2 550 613	7 873 727	1 005 150
Emprunt en crédit bail	15 309 258	4 893 104	10 416 154	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 198	10 198		
Dettes Fournisseurs	11 269 617	11 269 617		
Dettes Fiscales et Sociales	14 343 974	14 343 974		
Autres Dettes	617 606	617 606		
Concours bancaires courants	1 038 984	1 038 984		
Produits Constatés d'Avance	1 239 528	1 239 528		
TOTAL	55 258 655	35 963 624	18 289 881	1 005 150

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveau	Dotations	Reprises	Révaluations	Virement	Appari. Passions, Sélections	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé											
AUTRES PROVISIONS REGLANTES											
Provisions pour acquisition de titres											
Provisions pour perte de change	22 287			13 069				8 935			18 163
Provisions pour pensions et obligations similaires											
Provisions pour restructuration				81 013							
Provisions pour risques	81 013										
Provisions pour litige			40 000								40 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	103 300		40 000	94 072				8 935			58 163
Provisions sur frais d'établissement											
Prov. sur frais de recherche et développement											
Prov. sur cons. brevets et droits similaires											
Provisions dépréciation droit au bail											
Provisions dépréciation fond commercial	40 000			35 000							5 000
Provisions sur autres immo. incorporelles											
Provisions sur immobilisations incorporées en cours											
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES	40 000			35 000							5 000
Provisions sur terrains											
Provisions sur terrains en crédit bail											
Provisions sur constructions											
Provisions sur constructions en crédit bail											
Provisions sur immobilisations corporelles en cours											
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours											
PROV. SUR IMMO CORPORELLES											
Provisions sur titres de participation	11 221										11 221
Prov. pour cess. actifs nets en cours											
Provisions sur titres mis en équivalence											
Provisions sur créances rattachées											
Provisions sur autres titres immobilisés											
Provisions sur prêts											
Provisions sur autres immobils. financières	7 600										7 600
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	18 821										18 821
Provisions sur stocks matières premières											
Provisions sur en cours de biens											
Provisions sur en cours de services											
Provisions sur stocks produits finis											
Provisions sur stocks marchandises											
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS											
Prov. sur avances et acomptes versés sur commandes											
Provisions sur comptes clients	440 143		471 623								911 766
Provision dépréciation clients douteux				297							
Provisions sur autres créances	297										
Provisions charges constatées avan.											
Prov. sur valeurs mobilières de placement											
Provisions sur actions propres											
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	440 440		471 623	297							911 766
TOTAL GENERAL	602 561		511 623	129 369				8 935			993 750

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Impôts sur les bénéfices

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	Solde
Détail du compte de résultat :	
- charge d'impôt exigible	225 266
- charge d'impôt différé	41 519
TOTAL	266 785

PREUVE DE L'IMPÔT	Résultat avant impôts	Impôts	Taux
Impôts théorique	1 338 774	354 775	26,50%
Reintégrations fiscales définitives		9 160	0,68%
Suramortissement des investissements		-150 561	-11,25%
Quote part de frais sur dividendes		42 036	3,14%
Autres		11 376	0,85%
			0,00%
TOTAL	1 338 774	266 785	19,93%

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2022
Engagements financiers

Les engagements financiers significatifs sont les suivants :

- Cautions et autres engagements financiers pour 1 880 208€
- Engagements FACTOR :

Montants des créances clients financées à hauteur de 95 % par le factor et non échues : 6 370 006 €

- Covenants bancaires :

Dans le cadre du financement d'investissements, le groupe s'est engagé à respecter certains ratios financiers contractuellement.

Au 30 juin 2022 les ratios sont respectés



Effectifs

La ventilation des effectifs se fait comme suit :

EFFECTIF	Exercice 30/06/2022
Cadres	124
Agents de maîtrise et techniciens	119
Employés	64
Ouvriers	651
TOTAL	958

Rémunération des dirigeants et des commissaires aux comptes

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Le montant facturé au titre du contrôle légal des comptes consolidés du 30 juin 2022 s'élève à 6 000 €.

Entreprises liées

Il n'y a pas de transactions avec des entreprises liées.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant